

Extrait du CDURABLE.info l'essentiel du développement durable

<http://cdurable.info/L-eco-conception.html>

Dossier ADEME&Vous N°16 JUIN 2008

L'éco-conception

- Finance - Contribution Economique - Entreprises durables -



Date de mise en ligne : samedi 19 juillet 2008

© Ballaró

Copyright © CDURABLE.info l'essentiel du développement durable - Tous
droits réservés

Le principe de l'éco-conception s'applique de plus en plus aux entreprises, pour le bénéfice des clients, des sociétés et de la planète. L'Ademe présente quelques initiatives exemplaires pour mieux maîtriser les risques et les coûts liés au cycle de vie des produits, anticiper les attentes des consommateurs, faire de l'environnement un facteur de créativité et d'innovations ...

Quelques initiatives

Mieux maîtriser les risques et les coûts liés au cycle de vie des produits, anticiper les attentes des consommateurs, faire de l'environnement un facteur de créativité et d'innovations : pour les entreprises, outre la protection de l'environnement comme toile de fond, l'éco-conception est à la croisée d'enjeux économiques, d'image et de différenciation.

Réalisation de **démarches exemplaires en Pays de Loire** où, en collaboration avec des designers, la réalisation d'un « guide-outil méthodologique », publié courant juin 2008, devrait « *permettre aux designers d'appréhender de manière pragmatique une démarche d'éco-conception de premier niveau* » explique Philippe Vincent, ingénieur de la délégation de l'ADEME en Pays de la Loire.

En Midi-Pyrénées, un partenariat entre la Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE) et la délégation régionale de l'ADEME a permis de lancer une opération de promotion de l'éco-conception avec l'appui de l'agence de développement économique Agate. Cette action collective, « L'éco-conception à coûts maîtrisés », était uniquement destinée aux PME et PMI. Dix entreprises ont été sélectionnées pour ce programme organisé en quatre étapes :

- ▶ un prédiagnostic des enjeux,
- ▶ un diagnostic approfondi des performances économiques et environnementales du produit,
- ▶ des préconisations d'action d'éco-conception et de maîtrise des coûts.
- ▶ l'accompagnement de la mise en oeuvre d'un projet d'éco-conception afin de montrer, de manière très concrète, la teneur et la finalité d'une telle démarche.

La DRIRE et l'ADEME ont assuré 80% du montant total de cette initiative, le reste étant à la charge des entreprises. Plusieurs projets ont abouti à l'issue de ce programme. Ainsi, un nouveau modèle de bungalow a été réalisé avec des matériaux moins nocifs et recyclables à 75%, équipé de systèmes innovants capables de réduire la facture énergétique de près de 40%...

Au final, comme l'explique Christophe Hevin, ingénieur à la délégation régionale de l'ADEME en Midi-Pyrénées, « cette expérience a été pour les entreprises une formidable occasion de remettre en question leurs pratiques habituelles, de répondre aux nouvelles attentes des clients et d'accélérer les évolutions de l'entreprise ».

Une première étape : le bilan produit

Le bilan produit proposé à l'ADEME est [un logiciel accessible gratuitement sur le site de l'Agence](#). Il s'inspire, en le simplifiant, de l'Analyse du Cycle de Vie (ACV), une méthode normalisée internationale qui calcule les impacts environnementaux d'un produit en prenant en compte différents paramètres : extraction de matière première, transformation, production, transport et fin de vie...

Le bilan produit permet aux entreprises qui s'engagent dans une démarche de réflexion de disposer de premières informations sur huit indicateurs clés d'impact environnemental et d'identifier des premières pistes pour éco-concevoir.

« **De la définition conjointe du projet à la réalisation du produit** »

Myriam Puaut, ingénieure au département Éco-conception et consommation durable de l'ADEME.

Interview : Quelles sont les actions de l'ADEME pour promouvoir l'éco-conception ?

L'ADEME déploie différentes actions pour inciter les entreprises à s'engager dans des projets d'éco-conception. Notre démarche est globale, de la définition conjointe du projet jusqu'à la réalisation du produit. Concrètement, nous mettons à la disposition des entreprises un cédérom de sensibilisation sur ce sujet, des fiches « [Exemples à suivre](#) » disponibles sur notre site Internet et présentant les bénéfices réalisés par des entreprises ayant engagé des projets d'éco-conception. L'Agence organise également des sessions de formation de deux jours destinées à faire prendre conscience de l'intérêt de cette démarche en tant que projet d'entreprise. Les entreprises n'ont pas toujours les moyens de mesurer les impacts environnementaux de leurs produits. Nous leur proposons donc également un bilan produit gratuit qui peut être suivi d'un diagnostic éco-conception. Cette phase de mesure et d'évaluation, réalisée par des bureaux d'études spécialisés est financée à 50 % par l'ADEME. Enfin, nous organisons des appels à projets « Recherche et Développement » destinés à soutenir les améliorations technologiques dans la conception de nouveaux produits ou la création de nouvelles méthodes d'éco-conception.

Le cycle vertueux

Mieux maîtriser les risques et les coûts liés au cycle de vie des produits, anticiper les attentes des consommateurs, faire de l'environnement un facteur de créativité et d'innovations : pour les entreprises, l'éco-conception est à la croisée d'enjeux économiques, d'image et de différenciation.

Tous les produits que nous consommons sont issus d'une analyse multicritère prenant en compte la technique, la fonctionnalité, les aspects économiques et esthétiques. « *L'éco-conception consiste à inclure la dimension*

environnementale dès les premières étapes du projet. Il s'agit d'un regard supplémentaire et différent, incluant une logique de cycle de vie », explique Christine Cros, chef du département Éco-conception et consommation durable à l'ADEME. Et contrairement aux idées reçues, cette démarche ne coûte pas plus cher qu'une approche « classique ». Au contraire, elle est source d'économie d'énergie, de matières, d'eau et de réduction des pollutions...

« L'éco-conception inclut la dimension environnementale dès les premières étapes d'un projet. »

Une approche transversale

L'implication de tous les services et acteurs de l'entreprise - conception, direction des achats, marketing, logistique, maintenance... - est la condition essentielle pour la réussite d'un projet d'éco-conception. Il faut par exemple que le service des achats soit réceptif à la demande de fourniture d'un nouveau produit, que la direction marketing se positionne sur le projet en développant éventuellement une stratégie spécifique, que le service après-vente accepte la modification de certaines pièces... « Il s'agit d'une véritable approche transversale pour que le projet devienne un projet d'entreprise », souligne Christine Cros.

L'information, un levier essentiel

Comment ce projet d'entreprise peut-il naître ? « *Par les convictions et la volonté clairement affichée d'un responsable d'entreprise, par des contraintes réglementaires qui évoluent, ou tout simplement par la découverte, au hasard des programmes de recherches, d'un procédé innovant qui va mobiliser les équipes* », poursuit Christine Cros.

Au-delà, l'information autour de l'éco-conception est un levier supplémentaire pour faire évoluer les entreprises.

La présence obligatoire d'indicateurs d'impact environnemental sur les étiquettes des produits - mesure figurant au programme du Grenelle environnement - contribuera par exemple à informer les consommateurs, mais aussi à inciter les entreprises à s'engager sur la voie de l'éco-conception.

Agir en connaissance de cause







« Il s'agit de souligner le caractère intégré de tous les maillons de la chaîne de fabrication d'un produit », commente Christine Cros. Pour renseigner les consommateurs sur les impacts des produits, les entreprises devront en effet

réaliser un travail d'analyse des coûts, des flux de matières premières, des consommations d'énergie et, pour cela, recueillir des informations auprès de leurs fournisseurs et de leurs distributeurs. Un processus qui ne manquera pas de faire naître une réflexion approfondie sur le sujet et d'agir en toute connaissance de cause pour réduire les impacts de leurs produits tout en réalisant des bénéfices économiques.

Post-scriptum :

[Extrait du dossier n°16 juin 2008 - ADEME&Vous](#)

Lire aussi :

-  [Éco-conception : quelles innovations pour l'industrie ?](#)
-  [L'éco-conception a toutes les chances de devenir un outil incontournable](#)
-  [Produit vert, éco-consommation : mode d'emploi](#)
-  [Sondage environnement : La limitation des pesticides et l'éco-conception plébiscitées par les français](#)
-  [EcoFolio, l'éco-organisme des papiers](#)
-  [MacBook Air de Apple : un fruit presque vert](#)

[Rechercher plus d'articles, brèves ou sites traitant de l'éco-conception](#)